



Conseil

Distr. générale
9 février 2026
Français
Original : anglais

Trente et unième session

Conseil, première partie de la session

Kingston, 9-20 mars 2026

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**État des contrats d'exploration et questions connexes,
et informations sur l'examen périodique de l'exécution
des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés**

État des contrats d'exploration et questions connexes, et informations sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés

Rapport de la Secrétaire générale

I. État des contrats d'exploration et questions connexes

1. Au 31 janvier 2026, 31 contrats d'exploration étaient en vigueur : 19 concernant les nodules polymétalliques, 8 concernant les sulfures polymétalliques et 4 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. On trouvera à l'annexe I du présent rapport une liste détaillée pour chaque ressource minérale.
2. Un contrat d'exploration de sulfures polymétalliques relatif à une demande d'approbation d'un plan de travail soumis par le Gouvernement de l'Inde par l'intermédiaire de son Ministère des sciences de la terre et approuvé par le Conseil le 26 juillet 2024, à sa vingt-neuvième session, a été signé et est entré en vigueur le 15 septembre 2025.

Informations sur la situation de UK Seabed Resources Ltd.

3. Le 13 octobre 2025, la Secrétaire générale a demandé à UK Seabed Resources Ltd. (UKSR) de communiquer des mises à jour sur l'état d'avancement de la procédure de faillite concernant sa société mère, Loke Marine Minerals AS (« Loke »). Dans sa réponse datée du 14 octobre 2025, UKSR a déclaré que la procédure de faillite concernant Loke, y compris toutes les démarches et formalités, avait été menée à bien et que les activités et les actifs avaient été transférés à Glomar Minerals Ltd. (« Glomar »). En conséquence, Glomar a repris tous les droits et obligations qui revenaient auparavant à Loke vis-à-vis de UKSR, y compris ceux liés aux deux contrats d'exploration de nodules polymétalliques entrés en vigueur

* ISBA/31/C/L.1.



respectivement en 2013 et 2016. En outre, le contractant a pris acte de la demande faite par la Secrétaire générale concernant la mise à jour du programme d'activités et s'est engagé à soumettre un programme d'activités révisé pour son contrat avant le 30 novembre 2025, ainsi que d'autres mises à jour dès réception de la position officielle du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

4. Dans une lettre datée du 26 janvier 2026, UKSR a informé la Secrétaire générale que, le 28 novembre 2025, le Gouvernement du Royaume-Uni lui avait confirmé qu'il resterait son État patronnant. Le contractant faisait en outre savoir qu'il soumettrait d'ici au mois de mars 2026 une description détaillée de son programme d'activités révisé pour le premier contrat, y compris de la manière dont il entendait honorer ses obligations contractuelles lors de la partie restante de la troisième période quinquennale.

5. Parallèlement, UKSR a lancé des activités scientifiques et opérationnelles clés afin d'assurer la continuité et la progression de ses programmes, notamment la signature de contrats avec le Musée d'histoire naturelle, le Centre national d'océanographie et le centre de recherche norvégien (NORCE), l'objectif étant de soutenir l'élaboration du programme d'activités pour les deux secteurs visés par les contrats et de démontrer son engagement en tant que contractant à maintenir l'intégrité scientifique des programmes.

Informations sur la situation de Marawa Research and Exploration Ltd.

6. Il est rappelé que, dans une lettre datée du 3 mars 2025, Marawa Research and Exploration Ltd. (« Marawa ») avait informé la Secrétaire générale que le contrat de services entre Marawa et DeepGreen Engineering Pte. Ltd. était résilié.

7. En avril 2025, Marawa a demandé à la Secrétaire générale de réviser son contrat, conformément à l'article 24.1 des clauses types, tout en suspendant temporairement ses obligations jusqu'à l'arrivée d'un nouveau partenaire.

8. Le 14 octobre 2025, la Secrétaire générale a adressé une lettre au contractant pour savoir s'il entendait réviser son programme d'activités actuel, conformément à l'article 4.3 des clauses types, ou s'il comptait soumettre sa demande de révision du contrat conformément à l'article 24.1 des clauses types.

9. Le 30 octobre 2025, Marawa a annoncé, dans une lettre, qu'il allait rédiger et soumettre une demande officielle en vertu de l'article 4.3, sous réserve d'avoir trouvé un nouveau partenaire. Le contractant a en outre indiqué que, si l'article 4.3 ne s'appliquait pas aux obligations autres que celles du programme d'activités, il continuerait à demander l'application de l'article 24.1 des clauses types.

10. Lors d'une réunion tenue le 17 décembre 2025, Marawa a informé le Secrétariat qu'il était toujours en négociation avec des partenaires potentiels. Les discussions entre le Secrétariat et Marawa concernant sa demande de révision de contrat et ses négociations avec des partenaires potentiels sont toujours en cours.

Informations sur la situation de Cook Islands Investment Corporation

11. Il est rappelé que le 17 juin 2025, Cook Islands Investment Cooperation avait soumis à la Secrétaire générale une proposition visant à réviser son programme d'activités quinquennal actuel. Le 19 juin 2025, Cook Islands Investment Cooperation a également présenté une comparaison entre son programme d'activités quinquennal actuel et la révision proposée, y compris s'agissant des dépenses annuelles et de la formation. Les deux documents ont été transmis par le Secrétariat à la Commission juridique et technique.

12. Dans une lettre datée du 15 juillet 2025 adressée à la Secrétaire générale, Cook Islands Investment Corporation a soulevé plusieurs préoccupations concernant son inclusion dans le rapport de la présidence de la Commission (ISBA/30/C/4/Add.1) et la procédure suivie par la Commission pour déterminer qui parmi les contractants devait faire l'objet d'une attention soutenue. Dans sa réponse datée du 17 juillet 2025, le Secrétariat a informé Cook Islands Investment Corporation que les renseignements complémentaires soumises par celle-ci les 17 et 19 juin 2025 avaient été dûment transmises à la Commission le 20 juin 2025.

13. Le 10 décembre 2025, après consultation de Cook Islands Investment Cooperation, la Secrétaire générale a répondu à la lettre du contractant datée du 17 juin 2025 afin d'officialiser l'ajustement proposé du programme d'activités. Cet ajustement sera pris en compte dans le deuxième rapport périodique quinquennal de Cook Islands Investment Cooperation, qui sera soumis en avril 2026.

Informations sur les essais des éléments du système d'extraction

14. Dans une lettre datée du 15 décembre 2025, China Minmetals Corporation a informé la Secrétaire générale que la mise à l'essai de son engin de ramassage de nodules polymétalliques dans le secteur visé par son contrat, initialement prévue pour octobre 2025, avait été reportée en raison de conditions maritimes extrêmes imprévues qui avaient endommagé le véhicule et empêché son déploiement dans les fonds marins. En conséquence, les essais en mer ont été reportés d'un an. L'engin de ramassage a été récupéré en toute sécurité, sans endommager le milieu marin.

15. Le 23 décembre 2025, Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation a informé le Secrétariat que la mise à l'essai conjointe d'un engin de ramassage en eaux profondes et d'une station tampon, qui devait avoir lieu entre juillet et septembre 2025, avait été reportée à 2026 en raison de la complexité du projet.

II. Informations sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés

16. Conformément au règlement régissant la prospection et l'exploration et aux clauses types des contrats d'exploration¹, le contractant et la Secrétaire générale procèdent en commun tous les cinq ans à un examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration.

17. Au cours de l'examen, la Secrétaire générale peut demander au contractant de lui communiquer toutes données et informations supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires. Le contractant apporte donc à son plan de travail toute rectification requise et indique son programme d'activités pour les cinq années suivantes, y compris le calendrier révisé des dépenses annuelles qu'il prévoit. La Secrétaire générale rend compte des conclusions de la procédure d'examen périodique à la Commission juridique et technique et au Conseil.

18. Pour donner effet à ces dispositions, la Secrétaire générale consulte la Commission (lors des sessions ou entre les sessions, selon la date de présentation des rapports) sur le contenu des rapports présentés par les contractants dans le cadre de l'examen périodique. Les observations et suggestions faites par la Commission sont

¹ Voir l'article 28 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone (ISBA/19/C/17, annexe, et ISBA/20/A/9), l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe) et l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11, annexe), ainsi que l'article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration.

prises en compte dans les discussions entre la Secrétaire générale et les contractants, qui apportent alors aux programmes d'activités proposés les éventuelles rectifications nécessaires. Les programmes d'activités et les programmes de formation convenus pour la prochaine période quinquennale sont ensuite intégrés aux contrats dans les tableaux 2 et 3 révisés, respectivement.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par Global Sea Mineral Resources

19. Après avoir examiné les premières réponses communiquées par le contractant, le Secrétariat a demandé des éclaircissements sur les profils écologiques témoins. Le 30 octobre 2025, le contractant a soumis des renseignements complémentaires, notamment un programme d'activités révisé pour la troisième période quinquennale. Le Secrétariat a rencontré le contractant le 3 décembre 2025 afin de clarifier certaines questions en suspens. Par la suite, le contractant a soumis, le 10 décembre 2025, un programme d'activités actualisé pour la troisième période quinquennale. L'examen est en cours de finalisation.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par UK Seabed Resources Ltd. (premier contrat)

20. Comme indiqué au paragraphe 4, le contractant a l'intention de soumettre un programme d'activités révisé pour la troisième période quinquennale d'ici au mois de mars 2026. L'examen est suspendu jusqu'à la présentation du programme d'activités.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation

21. Le Secrétariat a reçu les réponses du contractant à ses commentaires initiaux en décembre 2025. Le Secrétariat examine actuellement les réponses et enverra ses commentaires au contractant en février 2026.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par Marawa Research and Exploration

22. L'examen est suspendu jusqu'à ce que le contractant trouve un nouveau partenaire et soumette un programme d'activités révisé pour la troisième période quinquennale.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par Ocean Mineral Singapore Ltd.

23. Le Secrétariat a tenu une réunion avec le contractant le 9 juillet 2025 dans le cadre de l'examen périodique afin de discuter du programme d'activités proposé pour la prochaine période quinquennale. Le 3 décembre 2025, le contractant a soumis un programme d'activités et un programme de formation révisés pour la troisième période quinquennale. L'examen est en cours.

Examen périodique de l'exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques par Blue Minerals Jamaica Ltd.

24. Le contractant a soumis son rapport le 30 décembre 2025. À l'issue de l'examen par le Secrétariat, le contractant a été invité à soumettre un rapport d'examen périodique révisé conformément au document paru sous la cote [ISBA/29/LTC/7](#).

25. Le statut des examens périodiques figure à l'annexe II du présent rapport.

III. Prorogation des contrats d'exploration

26. Huit contrats relatifs aux nodules polymétalliques et un contrat relatif aux sulfures polymétalliques expireront en 2026.

27. Au 31 janvier 2026, des demandes de prorogation de plans de travail approuvés relatifs à l'exploration de nodules polymétalliques avaient été déposées par les huit contractants suivants : Organisation mixte Interoceanmetal, SA Yuzhmorgeologiya, le Gouvernement de la République de Corée, l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins, Deep Ocean Resources Development Co. Ltd., l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles et Nauru Ocean Resources Inc. Tous les contractants ont demandé une prorogation de cinq ans².

28. La Commission juridique et technique examinera les demandes dans l'ordre de réception lors des réunions qu'elle tiendra du 23 février au 6 mars 2026, et formulera des recommandations pour examen par le Conseil. Il convient de noter que, conformément à la disposition transitoire (ISBA/21/C/19, par. 16), au cas où une demande de prorogation d'un contrat a été présentée en bonne et due forme conformément aux procédures établies, mais que la date d'expiration du contrat est postérieure à la date à laquelle doit se tenir la réunion suivante de la Commission juridique et technique mais antérieure à celle de la prochaine réunion prévue du Conseil, le contrat et tous les droits et obligations qu'il prévoit sont réputés prorogés jusqu'au moment où le Conseil est en mesure de se réunir et d'approuver le rapport et les recommandations établis par la Commission concernant ledit contrat.

IV. État des restitutions

29. Les contractants sont tenus de restituer des parties des secteurs d'exploration qui leur ont été attribués conformément aux dispositions des règlements relatifs à la prospection et à l'exploration³. Les mécanismes de restitution de secteurs sont régis par les recommandations formulées par la Commission juridique et technique⁴.

30. Le calendrier et l'état de restitution des secteurs visés par les contrats d'exploration figurent à l'annexe III du présent rapport.

V. Recommandation

31. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

² Voir ISBA/31/LTC/3/Rev.1.

³ Voir l'article 25 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone (ISBA/19/C/17), l'article 27 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe) et l'article 27 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11, annexe).

⁴ Voir ISBA/25/LTC/8.

Annexe I

État des contrats d'exploration

A. Contrats d'exploration des nodules polymétalliques

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Organisation mixte Interoceanmetal	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a 29 mars 2021 ^b	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021 28 mars 2026
2	SA Yuzhmorgeologiya	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a 29 mars 2021 ^b	Fédération de Russie	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021 28 mars 2026
3	Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001 27 avril 2016 ^a 27 avril 2021 ^b	s.o.	Zone de Clarion-Clipperton	26 avril 2016 26 avril 2021 26 avril 2026
4	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001 22 mai 2016 ^a 22 mai 2021 ^b	Chine	Zone de Clarion-Clipperton	21 mai 2016 21 mai 2021 21 mai 2026
5	Deep Ocean Resources Development Co. Ltd.	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a 20 juin 2021 ^b	Japon	Zone de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021 19 juin 2026
6	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a 20 juin 2021 ^b	France	Zone de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021 19 juin 2026
7	Gouvernement de l'Inde	25 mars 2002 25 mars 2017 ^c 25 mars 2022 ^d	s.o.	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017 24 mars 2022 24 mars 2027
8	Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006 19 juillet 2021 ^e	Allemagne	Zone de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021 18 juillet 2026
9	Nauru Ocean Resources Inc.	22 juillet 2011	Nauru	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10	Tonga Offshore Mining Limited	11 janvier 2012	Tonga	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11	Global Sea Mineral Resources NV	14 janvier 2013	Belgique	Zone de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
12	UK Seabed Resources Ltd.	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de Clarion-Clipperton	7 février 2028
13	Marawa Research and Exploration Ltd.	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14	Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.	22 janvier 2015	Singapour	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15	UK Seabed Resources Ltd.	29 mars 2016	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2031
16	Cook Islands Investment Corporation	15 juillet 2016	Îles Cook	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	14 juillet 2031
17	China Minmetals Corporation	12 mai 2017	Chine	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	11 mai 2032
18	Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation	18 octobre 2019	Chine	Océan Pacifique occidental	17 octobre 2034
19	Blue Minerals Jamaica Ltd.	4 avril 2021	Jamaïque	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	3 avril 2036

Abréviation : s.o. = sans objet.

^a Première prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-deuxième session (2016).

^b Deuxième prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-sixième session (2021).

^c Première prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-troisième session (2017).

^d Deuxième prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-septième session (2022).

^e Première prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-sixième session (2021).

B. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement de la Fédération de Russie	29 octobre 2012	s.o.	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
3	Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	s.o.	Océan Indien central	23 juin 2029
4	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5	Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030
6	Gouvernement de l'Inde	26 septembre 2016	s.o.	Dorsale indienne	25 septembre 2031
7	Gouvernement de la Pologne	12 février 2018	s.o.	Dorsale médio-atlantique	11 février 2033
8	Gouvernement de l'Inde	15 septembre 2025	s.o.	Dorsale de Carlsberg – océan Indien central	14 septembre 2040

Abréviation : s.o. = sans objet.

C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Japan Organization for Metals and Energy Security	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3	Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	s.o.	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4	Gouvernement de la République de Corée	27 mars 2018	s.o.	Zone à l'est des îles Mariannes du Nord (océan Pacifique)	26 mars 2033

Abréviation : s.o. = sans objet.

Annexe II

État des examens périodiques

A. Examens périodiques achevés ou en cours

	<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date d'expiration de la période de cinq ans^a</i>	<i>État d'avancement</i>
1	Gouvernement de la République de Corée	Sulfures polymétalliques	23 juin 2024	Achevé
2	Global Sea Mineral Resources NV	Nodules polymétalliques	13 janvier 2023	En cours ^b
3	UK Seabed Resources Ltd.	Nodules polymétalliques	7 février 2023	En cours
4	Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation	Nodules polymétalliques	17 octobre 2024	En cours
5	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Sulfures polymétalliques	17 novembre 2024	Achevé
6	Marawa Research and Exploration Ltd.	Nodules polymétalliques	18 janvier 2025	En cours
7	Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.	Nodules polymétalliques	21 janvier 2025	En cours
8	Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	9 mars 2025	En cours
9	Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Sulfures polymétalliques	5 mai 2025	En cours

^a Le contractant et la Secrétaire générale procèdent conjointement à l'examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration au plus tard 90 jours avant l'expiration de chaque période de cinq ans à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat [article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration ([ISBA/19/C/17](#), annexe IV ; [ISBA/16/A/12/Rev.1](#), annexe 4, et [ISBA/18/A/11](#), annexe IV)].

^b La date limite de remise du rapport était fixée au 31 mars 2024. Voir [ISBA/25/C/9](#), par. 11.

B. Examens périodiques prévus en 2026 ou n'ayant pas encore été présentés

	<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date d'expiration de la période de cinq ans</i>	<i>État d'avancement</i>
1	UK Seabed Resources Ltd.	Nodules polymétalliques	29 mars 2026	Rapport à remettre au plus tard le 28 décembre 2025 ^a
2	Cook Islands Investment Corporation	Nodules polymétalliques	14 juillet 2026	Rapport à remettre au plus tard le 15 avril 2026
3	Gouvernement de l'Inde	Sulfures polymétalliques	25 septembre 2026	Rapport à remettre au plus tard le 27 juin 2026
4	Blue Minerals Jamaica Ltd.	Nodules polymétalliques	3 avril 2026	Rapport à remettre au plus tard le 3 janvier 2026

^a Le contractant a l'intention de soumettre le rapport en février 2026.

Annexe III

Calendrier et état de la restitution des secteurs visés par les contrats d'exploration

A. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Première restitution (50 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 8)</i>	<i>Deuxième restitution (75 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 10)</i>
1 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Achevée	Achevée
2 Gouvernement de la République de Corée	Achevée	Reportée au 31 décembre 2026 ^a
3 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Achevée	Reportée au 18 novembre 2026 ^b
4 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Achevée	Reportée au 6 mai 2026 ^c
5 Gouvernement de l'Inde	30 septembre 2026 ^d	30 septembre 2028 ^e
6 Gouvernement de la Pologne	11 février 2028 ^f	11 février 2030 ^f

^a Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/28/C/8](#).

^b Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/30/C/14](#).

^c Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/27/C/19](#).

^d Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/28/C/22](#).

^e Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/30/C/6](#).

^f Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/30/C/15](#).

B. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

<i>Contractant</i>	<i>Première restitution (50 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 8)</i>	<i>Deuxième restitution (75 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 10)</i>
1 Japan Organization for Metals and Energy Security	Achevée	Achevée
2 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Achevée	Achevée
3 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Achevée	Achevée
4 Gouvernement de la République de Corée	26 mars 2026	26 mars 2028